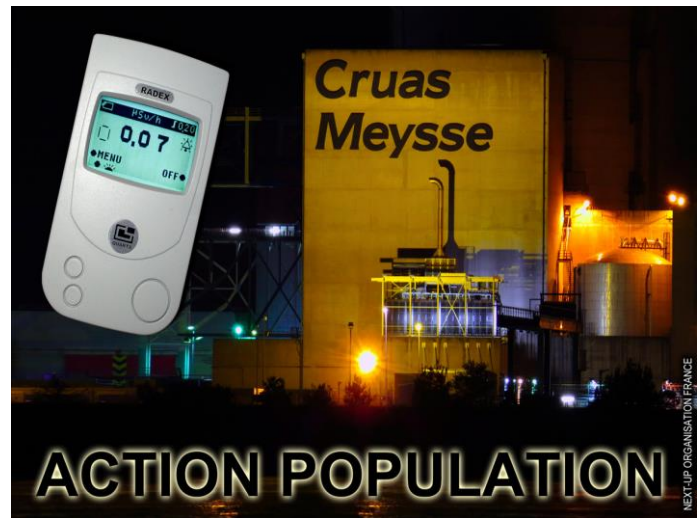




[ZOOM](#)



[ZOOM](#)

Tricastin : Next-up organisation "est tombée à la renverse"

Ce vendredi matin 14 juillet 2014, Next-up organisation est carrément "tombée à la renverse" en lisant le titre du Dauphiné Libéré qui annoncerait selon les Echos que, sic : "[EDF fermera-t-il le réacteur n°1 du Tricastin plutôt que Fessenheim ? Pour le quotidien économique, le réacteur le plus menacé dans ce scénario pourrait être le réacteur n°1 du Tricastin, « fréquemment pointé du doigt » et qui « pourrait nécessiter de lourds travaux pour être prolongé ».](#)"

A l'audience du 6 novembre 2013, a eu lieu un Référé au Tribunal de Grande Instance de Valence contre l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) concernant la Centrale Nucléaire de Tricastin et plus particulièrement le réacteur N°1. Par devant le tribunal, à la barre, l'ASN qui n'avait pas pris d'avocat comme la loi l'autorise, c'est monsieur Matthieu Mangion, directeur de la division de Lyon de l'ASN qui a fait une "vibrante" plaidoirie accès entre autres en son entière confiance en la sûreté du réacteur n°1 du Tricastin !

Quelque mois plus tard l'organisation constate avec stupéfaction qu'il est possible que le premier réacteur nucléaire de France arrêté ne le soit non pas à Fessenheim, mais à Tricastin, ceci sur la base de critères de sûreté.

L'organisation constate que même si le Tribunal de Grande Instance de Valence, Première Chambre, [a rendu le 8 novembre 2013 une Ordonnance de Référé qui a débouté Next-up](#) non pas sur la fond, mais sur la forme en rejetant la demande de Référé car non fondée en fonction des délais de procédures administratives non respectées, il n'en reste pas moins que l'annonce gouvernementale est une reconnaissance en forme d'aveux.

Pour l'organisation toutes les constatations de pollutions radioactives détaillées dans [la Synthèse Grand Public du Rapport d'instruction du Référé](#) sont toujours d'actualité, car à Tricastin, les cuves des réacteurs n°1 et n°2 sont jumelées dans le même radier.

Cruas-Meyssse : Des premières mises en œuvre

Concernant les graves événements de pollution par des dépôts contaminants sur la zone nord et sud de la centrale nucléaire de Cruas-Meyssse suite aux scrams (arrêts d'urgences) des réacteurs n°1 et n°4 classé 1 sur l'Échelle Internationale des Événements Nucléaire (INES), l'organisation présente quotidiennement sur la zone constate que la pollution perdure.

En conséquence en fonction du sens des vents dominants du nord, l'organisation vient de réaliser une première mondiale en installant et en activant chez un riverain un Collecteur de Particules ce jeudi 10 07 2014 au sud de la centrale nucléaire. Cet appareil qui est similaire à un gros aspirateur dont la turbine aspire plus de 300 m³/h d'air injectée dans un filtre spécial va permettre une collecte concentrée des polluants (poussières et aérosols) des effluents gazeux issus de la ventilation des enceintes de confinements, des éventages des différents réservoirs de stockage et surtout ceux des deux cheminées de rejets des circuits primaires.

En fonction des nombreuses précipitations pluvieuses actuelles, il est prévu de réaliser les premiers relevés d'activité radiologique ce samedi 12 juillet 2014.

Le zonage est en cours afin d'établir une cartographie la plus précise possible de la zone impactée par les dépôts contaminants qui ont tendance à pénétrer dans la couche superficielle du sol en fonction des fortes pluies actuelles.

Innovation Action de Sensibilisation :

Concernant la contamination des zones des communes de Cruas et Meyssse, Next-up organisation va totalement changer son approche de la problématique environnementale avec la population.

Grâce aux donateurs qui soutiennent les actions, l'organisation vient d'acquérir des compteurs Geiger Type RADEX 5103 qu'elle va dans les jours à venir mettre à la disposition des riverains de la centrale nucléaire afin qu'ils puissent réaliser eux-mêmes les mesures d'activité radiologique de leur environnement.